

# Un héritage de beauté



POLITIQUE FAMILLES ET ÂÎNÉS  
*Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf*



*Les données sont tirées de Statistique Canada. Elles sont reproduites dans leur intégrité, les valeurs sont arrondies ce qui explique des différences lorsque la somme des valeurs est effectuée.*

*Graphisme : [edith.julien@live.com](mailto:edith.julien@live.com)*

# Table des matières

Mot du maire .....	3	Saint-Léonard accorde toute son attention à votre opinion .....	16
Mot de la responsable des questions familiales .....	3	Familles et aînés .....	17
Un peu d'histoire... ..	4	Degré de satisfaction des répondants quant	
L'histoire de la politique familiale .....	5	aux services offerts par la Municipalité .....	17
Le comité famille.....	6	Définition de la famille et des aînés .....	19
Portrait de Saint-Léonard...quelques statistiques .....	7	Mission de la politique familiale .....	19
- Évolution de la population de 1996 à 2006 .....	7	Des valeurs à partager .....	19
- Population de Saint-Léonard par groupe d'âge en 2006 .....	7	Les grands objectifs de la politique familiale sont... ..	20
- Caractéristiques de la population de Saint-Léonard		Des partenaires essentiels... ..	20
par groupe d'âge et par sexe en 2006 .....	8	Introduction au plan d'action.....	21
- Évolution du profil des familles de Saint-Léonard .....	9	Plan d'action .....	22
- Nombre de naissances et de décès de 2006 à 2008.....	9	1- Administration municipale et communication .....	22
- Profil des aînés.....	10	2- Environnement physique, mise en valeur	
- Projection démographique de la population		du territoire et respect de l'environnement .....	23
de Saint-Léonard de 2011 à 2026 .....	10	3- Habitation .....	29
- Situation économique des familles de Saint-Léonard .....	11	4- Loisirs, sports et culture .....	25
- Le logement .....	12	5- Santé et sécurité .....	26
- Évolution du nombre de permis de construction		6- Vie communautaire .....	27
et de rénovation à Saint-Léonard de 2001 à 2009 .....	13	7- Emploi et développement économique .....	28
- Le niveau de scolarité .....	14	8- Transport .....	29
- L'effectif scolaire .....	14	En conclusion .....	30
La réalité quotidienne des familles d'aujourd'hui .....	15	Remerciements .....	30

## Mot du maire



Depuis deux ans, l'engagement du comité famille, soutenu par une contribution financière du ministère de la Famille et des Aînés, a permis l'élaboration de notre politique des familles et des aînés. Celle-ci est un outil additionnel important pour assister les élus dans la gestion de la municipalité.

En effet, avec les constats, les analyses et les objectifs définis dans cette politique, nous aurons constamment à notre disposition des éléments convaincants pour guider nos décisions en faveur des familles et des aînés. Le développement de notre municipalité sera ainsi orienté en fonction de ce que nous avons de plus précieux, nos familles, nos enfants et nos aînés.

Merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cette politique.

*Denis Langlois*

## Mot de l'élue responsable des questions familiales



C'est avec un grand plaisir que je me fais la porte-parole du comité famille pour vous présenter la politique familiale de Saint-Léonard et le plan d'action de cette politique mais également de notre démarche visant l'obtention de la certification « Municipalité amie des aînés ». Nous avons tenté de tenir compte des intérêts de la population dans le but de faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre et où chaque citoyen trouve sa place. Nous espérons que les actions proposées rejoindront les besoins des gens. Merci à chacun des membres du comité pour son implication et le travail accompli dans le respect et la bonne humeur.

*Jacynthe Paguet*

## Un peu d'histoire...

La Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf est issue du détachement de cinq concessions situées sur le territoire de Saint-Raymond, entre le lac Simon et les côtes du Pont-Noir, connues sous le vocable de Chapamanchoine, amérindianisme ayant pour sens « ici on attend l'original ».

Le premier peuplement remonte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Avant même l'érection canonique de la paroisse en 1897, Chapamanchoine comptait déjà, vers 1854, 64 propriétaires de lots. L'arrivée du chemin de fer au début des années 1880 contribua à attirer de nouveaux résidents qui s'établirent le long de ce parcours ferroviaire. Les Léonardois de l'époque ont su tirer profit des

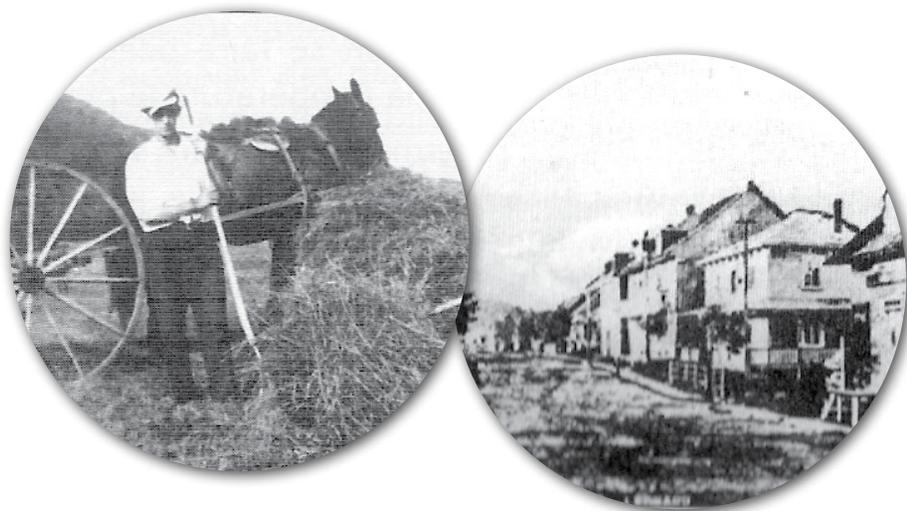
cours d'eau drainant le territoire et des vastes forêts. En effet, une dizaine de moulins y ont été construits au cours du siècle dernier.

Plus de cent ans après sa fondation, Saint-Léonard-de-Portneuf conserve sa vocation agroforestière et on y dénombre maintenant une cinquantaine d'entreprises. La municipalité développe également une vocation touristique enviable avec ses nombreux lacs et ses sites de villégiature. De plus, le démantèlement de la voie ferrée a fait place, depuis 1997, au parc régional linéaire Jacques-Cartier/Portneuf et à sa piste multifonctionnelle, dont Saint-Léonard-de-Portneuf possède le plus long tronçon.

*Source : Site Internet de la MRC de Portneuf et de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf*

## École Marie du Saint-Sacrement





## L'histoire de la politique familiale

C'est en mars 2009 que la Municipalité de Saint-Léonard prend connaissance d'un programme d'aide technique et financière soutenant les localités désireuses d'élaborer leur politique familiale en vue d'améliorer la qualité de vie des familles. La Municipalité de Saint-Léonard, toujours soucieuse de répondre aux besoins de sa population, entreprend donc les démarches auprès du ministère de la Famille et des Aînés afin d'obtenir ce programme d'aide. Une résolution à cet effet est adoptée par le conseil municipal au printemps 2009.

À l'été 2009, le protocole d'entente est signé. À l'automne, le comité famille est formé de différents représentants de la municipalité. En janvier 2010, une nouvelle résolution est adoptée afin d'inclure le volet MADA « Municipalité amie des aînés » dans la démarche.

Au printemps 2010, la population de Saint-Léonard est sondée. Cette étape, très importante, permettra au comité de bien orienter les actions du conseil municipal dans l'optique de mieux répondre aux besoins des familles et des aînés.

## À Saint-Léonard, une politique familiale c'est :

- Développer le réflexe « Penser et agir familles et aînés » au sein de l'organisation municipale.
- Assurer une cohérence et une continuité dans les orientations et les prises de décisions susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et des aînés.
- Développer et maintenir l'esprit de concertation de la part des intervenants concernés par le dossier des familles et des aînés.
- Favoriser la diffusion et l'échange d'informations entre les partenaires et auprès de la population quant aux actions entreprises auprès des familles et des aînés.
- Reconnaître la compétence des familles en soutenant et en complétant leurs efforts, sans pour autant les remplacer, en tenant compte de leurs divers droits, contraintes et responsabilités.
- Favoriser l'amélioration de la qualité du tissu social et stimuler le sens de la citoyenneté au cœur de la communauté tout en contrant l'isolement.



# Le comité famille

## Rôle

Sa création vise la concertation entre les intervenants du milieu dont les activités peuvent avoir un effet sur la vie familiale à l'échelle de la municipalité. Il réunit des personnes représentant les familles, les aînés ainsi que des organismes du milieu.

## Mandats

- Définir la notion de famille et d'aîné.
- Dresser le portrait des familles et des aînés.
- Poser un diagnostic sur la situation des familles et des aînés dans la localité.
- Inventorier les activités et les services offerts dans le milieu.
- Déterminer les besoins.
- Rédiger la politique familiale et le plan d'action puis les soumettre au conseil municipal.



Absentes sur la photo : Jacynthe Paquet et Andréa Drolet

## Ses membres

Jacynthe Paquet  
Élue responsable des questions familiales

France Lafleur  
Responsable du service des Loisirs, Sports, Vie Culturelle  
et Communautaire

Anne-Marie Bédard

Andréa Drolet

Marielle Drolet

Bernadette Julien

Denise Julien

Jacques B. Julien

Colette Lanthier

Georges Morasse

Suzanne Trudel  
Animatrice du comité famille

## Personnes-ressources

Julie Trudel  
Accès Travail Portneuf

Jean-Pierre Lamoureux  
Carrefour Action municipale famille

# Portrait de Saint-Léonard... quelques statistiques

## Évolution de la population de 1996 à 2006

Année	Saint-Léonard	MRC de Portneuf	Province de Québec
2006	1 046	46 507	7 546 131
2001	1 010	44 950	7 237 479
1996	988	45 185	7 138 795

Source : Statistique Canada, recensement 1996, 2001 et 2006.

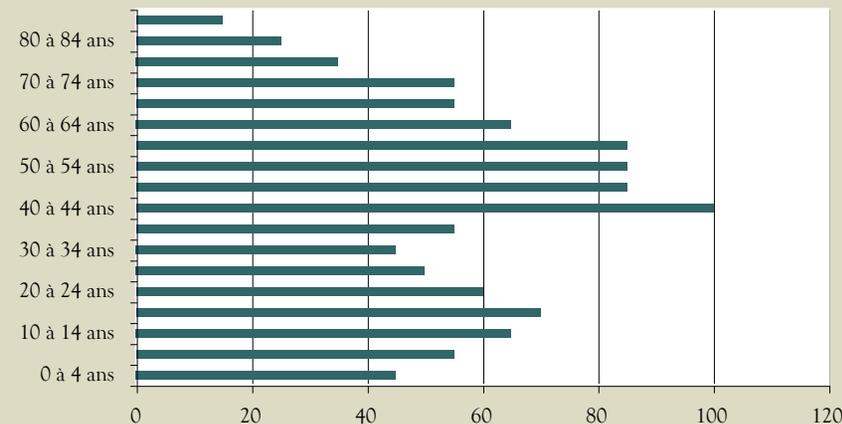
La population de Saint Léonard a augmenté de 58 personnes de 1996 à 2006 soit 5,9 % comparativement à 2,9 % pour la MRC de Portneuf

Saint-Léonard est l'une des 9 municipalités portneuvoises ayant connu une croissance de sa population entre 1996 et 2006.

## Population de Saint-Léonard par groupe d'âge en 2006



### Population de Saint-Léonard par groupe d'âge



Source : Statistique Canada, recensement 2006.

Le tableau permet de constater qu'une grande proportion de la population se situe entre 40 et 60 ans.

# Caractéristiques de la population de Saint-Léonard par groupe d'âge et par sexe en 2006

L'âge médian de la population de Saint-Léonard est passé de 39,8 à 44,1 ans pour la période de 2001 à 2006.

Quant à la MRC de Portneuf, l'âge médian est passé à 44,9 ans en 2006.

Dans la province de Québec, l'âge médian est passé de 38,8 à 41 ans au cours de la même période.



Caractéristiques selon l'âge	Saint-Léonard		
	Total	Hommes	Femmes
Population totale	1045	535	510
0 à 4 ans	45	20	25
5 à 9 ans	55	30	25
10 à 14 ans	65	35	35
15 à 19 ans	70	40	35
20 à 24 ans	60	35	25
25 à 29 ans	50	25	25
30 à 34 ans	45	20	25
35 à 39 ans	55	30	30
40 à 44 ans	100	45	55
45 à 49 ans	85	50	30
50 à 54 ans	85	45	35
55 à 59 ans	85	45	40
60 à 64 ans	65	40	25
65 à 69 ans	55	25	35
70 à 74 ans	55	30	30
75 à 79 ans	35	15	20
80 à 84 ans	25	15	10
85 ans et plus	15	0	15
Âge médian de la population	44,1	44,4	43,9
% de la population âgée de 15 ans et plus	84,3 %	85 %	83,3 %

Source : Statistique Canada, recensement 2006.

## Évolution du profil des familles de Saint-Léonard

Types de familles	2006	2001
Nombre total de familles	325	290
Couples mariés	185	205
Couples en union libre	105	55
Familles monoparentales de sexe féminin	15	25
Familles monoparentales de sexe masculin	20	10

Source : Statistique Canada, recensement 2006.

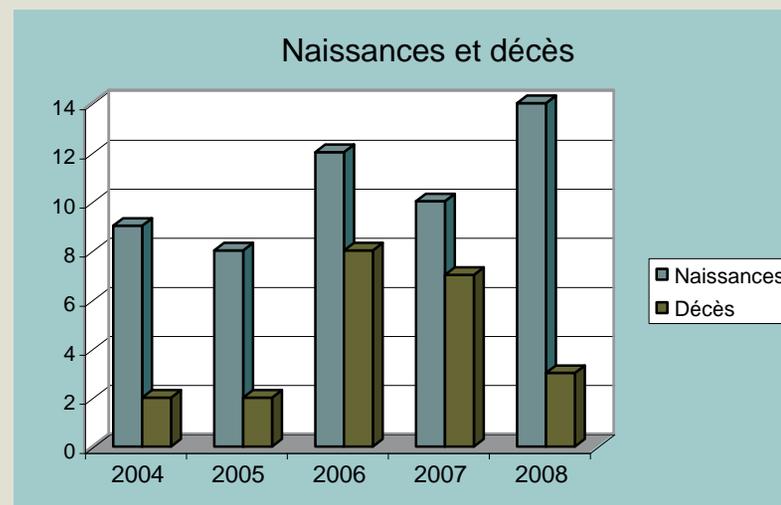
Le nombre de familles a augmenté de 12 % de 2001 à 2006.

À l'échelle provinciale, le nombre moyen de personnes dans les familles, toutes catégories confondues, est de 2,7 personnes.

Par conséquent, le taux de 2,9 personnes à Saint-Léonard est légèrement supérieur à celui de la province de Québec



## Nombre de naissances et de décès de 2004 à 2008



Source : Institut de la statistique du Québec, Données démographiques régionales, mise à jour octobre 2009.

On constate que le nombre de naissances est en croissance depuis 2007.

Quant à la MRC de Portneuf, son niveau d'accroissement naturel a été de 23 % pour la période de 2005 à 2007.

Dans la Capitale-Nationale, ce taux était de 11,9 % pour la même période.

Bien que le nombre de naissances soit en progression, l'accroissement naturel était négatif de 2004 à 2007 puisque le nombre de décès était également en progression. L'accroissement naturel est devenu positif en 2008.

# Profil des aînés

2006	Saint-Léonard		
	Total	Hommes	Femmes
Catégories d'âge	420	215	210
50 à 54 ans	85	45	35
55 à 59 ans	85	45	40
60 à 64 ans	65	40	25
65 à 69 ans	55	25	35
70 à 74 ans	55	30	30
75 à 79 ans	35	15	20
80 à 84 ans	25	15	10
85 ans et plus	15	0	15

En 2006, Saint-Léonard se retrouve au 14e rang parmi les 18 municipalités de la MRC de Portneuf ayant la plus grande proportion de personnes âgées de 50 ans et plus.

La MRC de Portneuf, comme bien d'autres régions, est plus touchée par le vieillissement de sa population.

Actuellement dans la MRC, plus de 41 % de la population se situe dans le groupe d'âge des 50 ans et plus, comparativement à 35 % pour l'ensemble du Québec.

Source : *Portrait et perspectives d'avenir des 50 ans et plus par la SADC de Portneuf.*

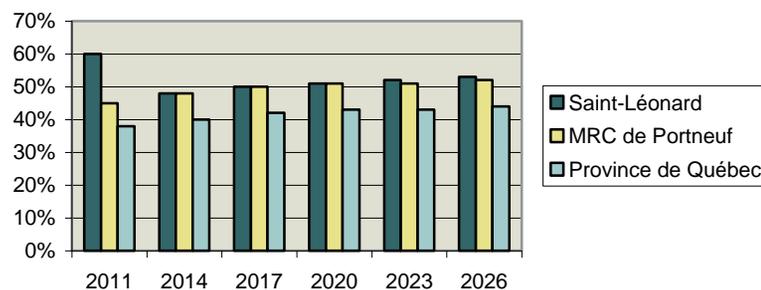
À Saint-Léonard, le groupe des 50 ans et plus représente 40 % de la population en 2006.

Dans la MRC de Portneuf, ce même groupe représente alors 41 % et au Québec, ce chiffre est passé à 35 %.



## Projections démographiques de la population de Saint-Léonard de 2011 à 2026

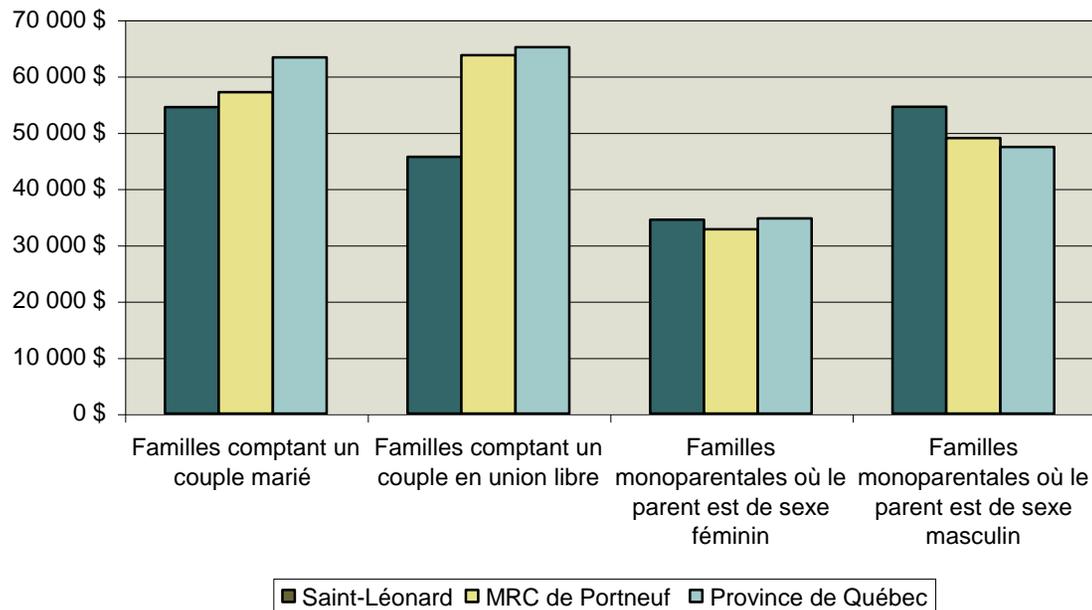
Projection-population de plus de 50 ans à Saint-Léonard



Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, le pourcentage de la population de 50 ans et plus pourrait passer à 53 % en 2026 à Saint-Léonard, comparativement à celui de la MRC de Portneuf qui serait de 52 % et à celui du Québec qui passerait à 44 %.

# Situation économique des familles de Saint-Léonard

Revenu médian des familles en 2005



Source : Statistique Canada, recensement 2006.

À Saint-Léonard, le revenu médian des familles est de 52 742 \$ comparativement à 56 146 \$ dans la MRC et à 58 678 \$ au Québec.

En 2006, le revenu moyen d'une personne entre 45 et 65 ans est de 26 784 \$ à Saint Léonard pour une moyenne d'environ 30 000 \$ dans la MRC de Portneuf.

Pour le groupe des 65 ans et plus, le revenu moyen passe à 16 283 \$ et à environ 21 000 \$ pour la MRC de Portneuf.

La municipalité possède en 2006 un taux de chômage plus élevé que celui de la MRC de Portneuf et du Québec et voit ainsi son taux d'activité diminuer.

En 2005, le pourcentage de personnes de Saint-Léonard vivant sous le seuil du faible revenu est de 8,5 % tout comme celui de la MRC de Portneuf, mais il est largement inférieur à l'ensemble du Québec qui est de 17 %.

En 2005, près de 19 % des revenus des individus proviennent de transferts gouvernementaux comparativement à 17 % dans la MRC de Portneuf.

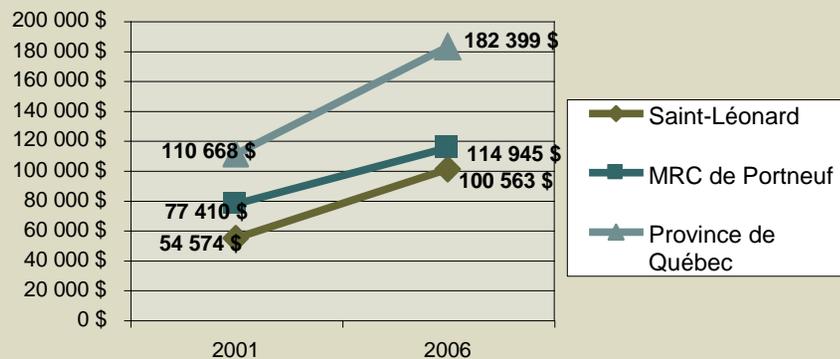


# Le logement

En 2006, la proportion de logements habités par un propriétaire est largement supérieure à celui des logements loués. Cette réalité se reflète également dans la MRC de Portneuf.

De plus, sur les 612 logements privés disponibles dans la municipalité de Saint-Léonard, 73 % sont occupés, comparativement à l'ensemble de la MRC de Portneuf où 83 % des logements disponibles sont occupés.

Valeur moyenne des logements possédés



Dans les trois cas, la valeur moyenne des logements possédés a connu une augmentation de 2001 à 2006. Cependant, la valeur moyenne des logements possédés à Saint-Léonard est inférieure à la moyenne de la MRC de Portneuf et du Québec.

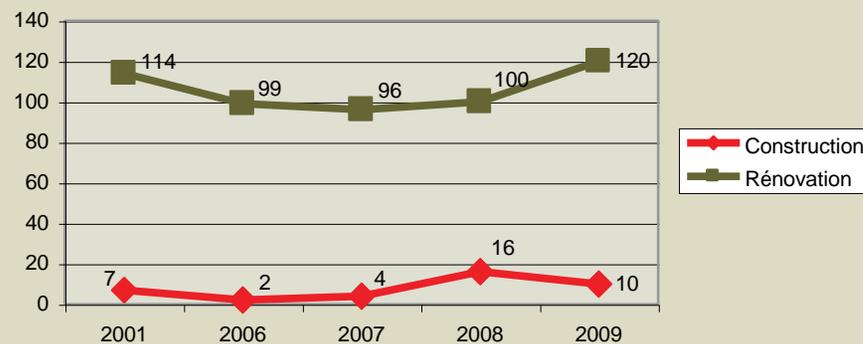
Les données du service de l'évaluation foncière de la MRC de Portneuf indiquent que la valeur moyenne uniformisée d'une résidence unifamiliale était de 101 338 \$ au 15 septembre 2010.





## Évolution du nombre de permis de construction et de rénovation à Saint-Léonard de 2001 à 2009

Évolution du nombre de permis de construction et de rénovation



Source : Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf.

Le nombre de permis de construction et de rénovation varie légèrement à la hausse mais il est difficile d'établir une tendance.



## Le niveau de scolarité

71 % de la population a au minimum un diplôme d'études secondaires comparativement à 73 % dans la MRC de Portneuf.

33 % de la population de 15 ans et plus de Saint-Léonard possède un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers.

## L'effectif scolaire

Les prévisions de la clientèle scolaire de niveau primaire et secondaire pour les écoles de Saint-Léonard et de Rivière-à-Pierre démontrent une diminution continue des effectifs. Comme les données sont compilées pour les deux municipalités, il nous est difficile de connaître la situation exacte de Saint-Léonard.

Il est à noter que la réalité des dernières années, contrairement aux prévisions, a démontré une augmentation continue du nombre d'élèves de niveau primaire à Saint-Léonard.



dessin : Maya Champagne



dessin : Naomie Joshua Vézina

# La réalité quotidienne des familles d'aujourd'hui

Les familles d'aujourd'hui doivent composer avec plusieurs facteurs non négligeables. Les statistiques permettant de dresser le profil démographique indiquent que la population est vieillissante, que les familles sont plus petites et que souvent, les deux parents sont actifs sur le marché du travail. De plus, le coût de la vie et celui des propriétés ont augmenté de façon significative au cours des dernières années.

Les familles des années 2000 doivent gérer plusieurs facteurs, difficilement mesurables, qui ponctuent leur vie quotidienne : les horaires de travail souvent irréguliers, les horaires des services de garde, les déplacements en voiture, le retour à la maison et la préparation des repas, la gestion de la vie quotidienne, les devoirs des enfants et l'organisation des loisirs.

Lorsqu'un membre de la famille sollicite des soins supplémentaires, c'est tout l'équilibre familial qui est alors compromis.

Une municipalité peut jouer un rôle dans cette recherche d'équilibre en modifiant certaines offres de services afin de tenir compte des réalités et des besoins des familles d'aujourd'hui.



# Saint-Léonard accorde toute son attention à votre opinion

Au printemps 2010, Saint-Léonard a sondé les groupes suivants de sa population : les enfants du primaire, les jeunes du secondaire et du postsecondaire ainsi que les familles et les aînés de la municipalité.

Voici un bref résumé des résultats des sondages effectués au printemps 2010.



## Jeunes du primaire

63 sondages  
56 répondants

On remarque que la majorité des jeunes mentionnent leurs amis, leur école et la tranquillité du milieu comme facteurs déterminants dans l'appréciation de leur municipalité.

Les jeunes trouvent qu'il y a suffisamment de lieux de rencontres mais aimeraient de la nouveauté dans l'offre de services.

Les jeunes aiment bien les événements ponctuels à caractère familial pour explorer de nouvelles activités.



## Jeunes du secondaire et postsecondaire

162 sondages  
49 répondants

Plus de la moitié des répondants sont des jeunes de 19 à 24 ans.

55 % des jeunes affirment que l'obtention d'un emploi à l'extérieur ferait en sorte qu'ils quittent la municipalité.

Les éléments jugés les plus importants par les jeunes pour favoriser leur installation dans la municipalité sont :

Des commerces et des services de proximité (61 %).

La possibilité d'acquérir une résidence (61 %).

Des incitatifs financiers pour l'achat d'une maison (61 %).

L'accès à Internet haute vitesse (59 %).

# Familles et aînés

Voici un aperçu des besoins et des attentes des 67 répondants ayant complété le sondage.

Les principales raisons pour lesquelles les familles et les aînés vivent à Saint-Léonard sont :

- La nature (55 %).
- La tranquillité (34 %).
- La famille (27 %).
- Natif de la municipalité (16 %).
- L'emploi (16 %).
- Le prix des maisons (15 %).

Les principales raisons de quitter la municipalité sont :

- L'emploi (28 %).
- L'absence de services (24 %).
- La maladie (16 %).



# Degré de satisfaction des répondants quant aux services offerts par la Municipalité

Les éléments dont les répondants sont très satisfaits sont :

- La plage municipale (48 %).
- Les heures d'ouverture des services municipaux (45 %).
- L'accès à des espaces verts, parcs et sentiers (34 %).
- La piste cyclable et la bibliothèque (33 %).

Les éléments dont les répondants sont satisfaits sont :

- L'information sur les activités et services aux familles (72 %).
- Le maintien d'un aspect visuel agréable dans la municipalité (69 %).
- La tarification pour les activités (64 %).
- Le service des travaux publics (63 %).
- La sécurité dans les lieux publics (61 %).

85 % des femmes et 68 % des hommes pratiquent leurs activités de loisirs dans la municipalité.

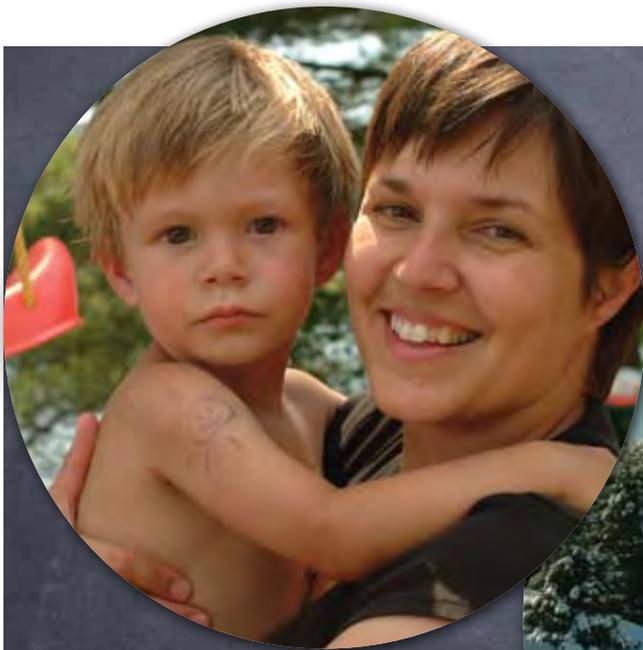
Les principaux freins quant à la participation aux activités sont le manque de disponibilité et les conflits d'horaire avec le travail.



Quant aux besoins les plus importants pour les familles et les aînés et dont la politique familiale devrait tenir compte en priorité, ils sont :

- Les activités sportives et les espaces et lieux récréatifs (37 %).
- Le support aux aînés (31 %) et leur hébergement (22 %).
- Les réseaux d'entraide (19 %).

96 % des répondants recommanderaient la municipalité comme milieu de vie.



# Définition de la famille et des aînés

Dans le cadre de l'élaboration de la politique familiale de Saint-Léonard, la famille a été identifiée comme étant la première responsable de ses enfants et c'est aussi à cette dernière qu'incombe la responsabilité de les amener vers l'autonomie. Elle est le noyau central de notre municipalité. Dans notre milieu, elle existe en plusieurs modèles et contribue à transmettre les valeurs individuelles et collectives.

Quant aux aînés, ils jouent un rôle essentiel dans la communauté. Ils sont la mémoire et le support familial de notre milieu.



## Mission de la politique familiale

La mission de cette politique est de créer un milieu de vie intéressant en soutenant les familles et les aînés.

## Des valeurs à partager

La Municipalité de Saint-Léonard souhaite véhiculer les valeurs suivantes : l'accueil, la facilité d'intégration, le sentiment d'appartenance de ses citoyens, la mise en valeur de la beauté naturelle et de la tranquillité du milieu.

# Les grands objectifs de la politique familiale sont :

- Attirer de nouvelles familles.
- Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés en intervenant dans les différents axes d'intervention de la municipalité.
- Diversifier les activités de loisirs en fonction des besoins des familles et des aînés.
- Améliorer l'accès à l'information sur les services offerts dans la municipalité.



## Des partenaires essentiels...

Ces objectifs dépassent à bien des égards les champs de compétences de la municipalité.

Par conséquent, pour en assurer le succès, la municipalité doit établir une étroite collaboration avec l'ensemble de ses partenaires locaux et régionaux qui sont, entre autres :

- Le réseau de la santé et des services sociaux
- La commission scolaire
- Les services de garde à la petite enfance
- Le milieu communautaire
- Le milieu des affaires, etc.

Avec cette politique, Saint-Léonard souhaite donc développer de nouvelles avenues de collaboration et de partenariat avec le milieu et ce, dans un souci de complémentarité en fonction des compétences respectives et selon les capacités de chacun.

Les familles et les aînés sont également appelés à jouer un rôle actif dans la réalisation des objectifs de la politique familiale.



Pour la Municipalité de Saint-Léonard, contribuer au bien-être des familles et des aînés, n'est pas une nouvelle préoccupation. Les nombreuses actions passées et actuelles peuvent d'ailleurs en témoigner que ce soit au niveau des infrastructures, de l'offre de services ou de la programmation des activités réalisées en collaboration avec les organismes du milieu.

La Municipalité est consciente que les besoins changent et évoluent. C'est pourquoi elle entend miser tant sur des actions novatrices que sur la consolidation et l'amélioration des acquis pour continuer à contribuer au bien-être des familles et des aînés.

Les objectifs et les actions, qui sont le centre de cette politique, sont regroupés autour des champs d'intervention municipale. Les tableaux qui suivent présentent nos objectifs spécifiques et les différentes mesures qui en découlent et ce, par champ d'intervention municipale.

# Politique familiale municipale / démarche MADA Saint-Léonard

Plan d'action, version mars 2011

Légende : En bleu est identifié le responsable ou le service responsable de l'action

- (A) action aînés
- (F) action famille
- (I) action intergénérationnelle

## 1. Administration municipale et communication

**Objectifs :** Améliorer la diffusion de l'information auprès des familles et des aînés.  
Maintenir au sein du conseil municipal et des employés la préoccupation familiale et celle des aînés.

Actions / mesures	Leader (I) Partenaire (▶)	Échéancier de réalisation				
		2011	2012	2013	2014	
Diversifier les médias d'information. <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Créer une liste d'abonnés intéressés à recevoir de l'information concernant la municipalité par courrier électronique et à l'aide de l'envoi des comptes de taxes.</li> <li>↳ Améliorer l'information s'adressant aux aînés par des feuilles en couleurs dans le Bulletin municipal et en utilisant des termes simples et une grosseur de caractère appropriée.</li> <li>↳ Mettre à jour le site Internet de la Municipalité en y incluant la politique familiale et la démarche municipalité amie des aînés (MADA).</li> <li>↳ Mettre en valeur les services et les avantages à habiter la municipalité pour les familles et les aînés par un dépliant et le site Internet.</li> <li>↳ Concevoir une carte des endroits récréatifs et touristiques de la municipalité qui s'adresse aux familles et aux aînés.</li> </ul>	A F	Municipalité (I) Administration Fadoq (▶)	X	X	X	
Doter la municipalité d'un slogan qui reflètera la préoccupation famille et aînés pour compléter l'image corporative déjà existante.	A F	Municipalité (I) Loisirs	X			
Unir le comité de développement et le comité famille afin de former un comité de suivi des plans d'action de la Municipalité, présidé par l' élu responsable des questions familiales (RQF). <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Organiser des rencontres semestrielles visant la réalisation des actions entreprises et leur suivi (septembre et juin).</li> </ul>		Municipalité (I) Élu RQF Comité famille Comité de développement	X	X	X	X

## 2. Environnement physique, mise en valeur du territoire et respect de l'environnement

**Objectifs :** Mettre en valeur la beauté naturelle comme un atout à la qualité de vie dans la municipalité.  
Offrir des lieux de repos accueillants.  
Adapter les infrastructures municipales afin qu'elles répondent mieux aux besoins des familles et des aînés.

Actions / mesures	Leader (●) Partenaire (▶)	Échéancier de réalisation			
		2011	2012	2013	2014
Former un comité d'histoire et du patrimoine qui concevra des panneaux d'interprétation.	Municipalité (●) Loisirs Comité d'histoire (▶)	X	X	X	
Améliorer l'ensemble de l'aménagement paysager sur le territoire de la municipalité. ↳ Embellir les entrées de la municipalité pour les rendre plus invitantes. ↳ Aménager un jardin communautaire.	Municipalité (●) Direction générale Comité d'embellissement (▶)		X		
Aménager des haltes de repos. ↳ Rendre les haltes de repos plus jolies et invitantes en installant des bancs de parc, des poubelles et des panneaux d'information à la croix de la rue Wallman, près de l'église sur la rue Principale et autres lieux appropriés. ↳ Installer une halte de repos avec un point de vue panoramique et un panneau d'interprétation sur le terrain en arrière du centre de services de la Caisse populaire de Saint-Raymond-Sainte-Catherine . ↳ Aménager un parc intergénérationnel.	A F I Municipalité (●) Direction générale Fadoq (▶) Comité d'embellissement (▶) Caisse (▶)		X	X	X
Évaluer la possibilité d'aménager des sentiers pédestres dans la coulée près du garage municipal qui répondent aux besoins des familles.	F Municipalité (●) Loisirs et direction générale Comité d'embellissement (▶) Capsa (▶)		X	X	X
Aménager les infrastructures municipales pour les rendre plus accessibles aux familles et aux aînés. ↳ Installer des accès, dans la mesure du possible, pour les personnes à mobilité réduite dans les diverses infrastructures municipales. ↳ Installer une affiche, sur le terrain des loisirs, indiquant la direction des toilettes. ↳ Rendre accessible les toilettes publiques du Pavillon des sports en tout temps. ↳ Installer une table à langer au Pavillon des sports et une autre au lac Simon. ↳ Sensibiliser les entreprises du territoire à faciliter l'accès à leurs édifices.	A F Municipalité (●) Loisirs Travaux publics	X	X	X	X

### 3. Habitation

**Objectif :** Favoriser le développement domiciliaire.

Actions / mesures	Leader (●) Partenaire (▶)	Échéancier de réalisation				
		2011	2012	2013	2014	
Développer des projets favorisant le développement domiciliaire sur le territoire. ↳ Permettre l'aménagement de maisons bigénérationnelles (adultes et aînés) sans surtaxe de services (égouts, ordures, aqueduc). ↳ Évaluer la possibilité d'établir un partenariat entre la Municipalité et la Caisse populaire de Saint-Raymond–Sainte-Catherine permettant la création d'un nouveau programme d'incitatifs à la construction domiciliaire.	A F I	Municipalité (●) Direction générale Caisse (▶)	X	X		

#### 4. Loisirs, sports et culture

**Objectifs :** Diversifier l'offre de services des loisirs et des activités culturelles en fonction des besoins des familles et des aînés.  
Promouvoir la pratique d'activités favorisant de saines habitudes de vie.

Actions / mesures	Leader (●) Partenaire (▶)	Échéancier de réalisation				
		2011	2012	2013	2014	
Organiser des activités pour les familles et les aînés. <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Organiser des événements culturels dans l'église lors d'activités (Fête des neiges, journée de la culture et de la famille, etc.).</li> <li>↳ Organiser des soirées cinéma en plein air sous le préau.</li> <li>↳ Organiser des activités d'animation sous le préau pour les familles et/ou les aînés (musique, spectacles, etc.).</li> <li>↳ Offrir davantage de cours de tennis ou autres pour ensuite former des ligues, en tenant compte des horaires des familles et des aînés.</li> <li>↳ Organiser des parties amicales de baseball, de pétanque et de soccer.</li> <li>↳ Organiser des randonnées en vélo.</li> </ul>	A F I	Municipalité (●) Loisirs Fabrique (▶)		X	X	X
Offrir une plage horaire en après-midi à la bibliothèque.	A F	Bibliothèque (●)	X	X	X	X
Entreprendre des démarches pour évaluer la possibilité de construire une nouvelle annexe au préau qui servira de salle multifonctionnelle (casse-croûte, local, etc.).		Municipalité (●) Loisirs et direction générale			X	
Améliorer les pistes de ski de fond et maximiser son utilisation. <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Améliorer les indications pour l'accès aux pistes de ski de fond et installer des panneaux d'interprétation.</li> <li>↳ Favoriser l'émergence d'un groupe de personnes retraitées qui pratiqueraient le ski de fond en groupe pour plus de sécurité.</li> <li>↳ Évaluer la possibilité de transformer les pistes de ski de fond en sentier pédestre avec de bonnes indications pendant la période estivale.</li> </ul>	A	Municipalité (●) Loisirs	X	X	X	X
Aménager un sentier d'accessibilité sécuritaire reliant le village à la piste cyclable, en asphaltant un accotement et en délimitant la voie par une ligne de peinture et en identifiant l'aire de stationnement appropriée.		Municipalité (●) Travaux publics			X	
Étudier la faisabilité d'aménager des jeux d'eau dans le village ou au lac Simon.	F	Municipalité (●) Loisirs			X	

## 5. Santé et sécurité

Objectif : Encourager des mesures permettant d'accroître la sécurité des familles et des aînés.  
Encourager les mesures visant de saines habitudes de vie.

Actions / mesures		Leader (●) Partenaire (▶)	Échéancier de réalisation			
			2011	2012	2013	2014
Mettre sur pied un projet pilote dont le but est d'interdire l'usage du tabac dans les aires de jeux, stade de divertissements et de sports, espaces verts et sentiers pédestres.	F	Municipalité (●) Loisirs Centre de santé et services sociaux Portneuf (▶)	X	X	X	X
Interdire la vente de boissons énergisantes lors des activités municipales.	F	Municipalité (●) Direction générale	X	X	X	X
Sensibiliser la population à l'importance d'installer les détecteurs appropriés et de bien les entretenir par le Bulletin municipal et lors de rencontres auprès de clubs sociaux.		Municipalité (●) Direction générale Service des incendies (▶)	X	X	X	X
Sensibiliser les enfants et les parents à l'importance de se rendre plus visibles lors de leur déplacement en soirée et aux dangers de jouer dans la rue.	F	École (●) Municipalité (▶) Maison des jeunes (▶)		X	X	X
Faire des visites auprès des personnes plus âgées et vivant seules.	A	Fadoq (●) Cercle de Fermières (▶)	X	X	X	X
Mieux faire connaître le programme téléphonique PAIR auprès des aînés par le Bulletin municipal.	A	Municipalité (●) Administration Fadoq (▶)	X	X	X	X

## 6. Vie communautaire

**Objectifs :** Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants.  
Souligner l'arrivée des nouvelles naissances.  
Développer un plus grand sentiment d'appartenance.  
Rendre les activités offertes par la municipalité davantage intergénérationnelles.

Actions / mesures	Leader (●) Partenaire (▶)	Échéancier de réalisation				
		2011	2012	2013	2014	
Souligner l'arrivée des nouveaux arrivants et des nouvelles naissances. <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Mettre sur pied un comité d'accueil pour les nouveaux arrivants et les nouveaux-nés.</li> <li>↳ Produire un outil (livre de bienvenue) et fournir une liste de garderies qui seront remis à chaque naissance, accompagnés d'un objet fabriqué par le Cercle de Fermières.</li> <li>↳ Remettre à tous les nouveaux arrivants une pochette d'information sur la municipalité, incluant la liste des garderies à proximité.</li> <li>↳ Planter un arbre qui fleurit sur un des terrains de la municipalité à la naissance de chaque enfant.</li> <li>↳ Subventionner l'achat de couches lavables par une remise de 100 \$ sur présentation des pièces justificatives.</li> </ul>	F	Municipalité (●) Loisirs Cercle de Fermières (▶) Comité d'embellissement (▶)	X	X	X	X
Organiser des activités regroupant les jeunes et les aînés. <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Maintenir et bonifier les activités ponctuelles (Fête des neiges) en prévoyant des activités rejoignant les familles et les aînés.</li> <li>↳ Organiser une porte ouverte à la municipalité lors de la semaine de la Famille ou de la Fête des voisins.</li> <li>↳ Offrir un service d'halte-garderie lors d'activités spéciales.</li> </ul>	A F I	Municipalité (●) Loisirs École (▶) Cercle de Fermières (▶) Fadoq (▶)		X	X	X

## 7. Emploi et développement économique

**Objectif :** Encourager les actions en lien avec l'emploi sur le territoire.

Actions / mesures	Leader (●) Partenaire (▶)	Échéancier de réalisation			
		2011	2012	2013	2014
Collaborer à la mise sur pied d'une coopérative jeunesse de services avec la Ville de Saint-Raymond.	F Caisse (●) Municipalité (▶) Comité à Saint-Raymond (▶)	X			
Constituer une banque de personnes intéressées à effectuer de menus travaux d'entretien, moyennant rémunération, pour des aînés ou des familles (entretien ménager, peinture, gardiennage pour des personnes en perte d'autonomie, etc.).	A F Municipalité (●) Secrétariat FADOQ (▶)		X	X	
Continuer les démarches visant à rendre accessible l'accès à Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire de la municipalité.	Municipalité (●) Direction générale	X	X	X	X

## 8. Transport

**Objectif :** Favoriser le transport en commun.

Actions / mesures	Leader (📍) Partenaire (▶)	Échéancier de réalisation			
		2011	2012	2013	2014
Diffuser les actions favorisant le transport en commun et le covoiturage pour les familles et les aînés. <ul style="list-style-type: none"><li>↳ Améliorer l'information concernant les espaces de stationnement pour le covoiturage.</li><li>↳ Susciter une plus grande utilisation du service de covoiturage local auto/autobus.</li><li>↳ Mettre en lien les familles qui participent aux mêmes activités pour faciliter le covoiturage</li></ul>	Corporation de transport régional de Portneuf (📍) Municipalité (▶)	X	X	X	X

## En conclusion

Avec chaque enfant qui naît et chaque nouvel arrivant qui s'installe dans la municipalité, de nouvelles idées émergent. C'est avec toute une communauté qu'on parvient à tisser des liens et à mettre en action tous les projets qui se trouvent dans la tête de chacun de nous.

L'important, c'est de penser en faveur de nos familles et de nos aînés, d'être toujours en action et d'en faire profiter tous les gens qui nous entourent afin que notre milieu de vie demeure vivant et enrichissant pour tous.

## Remerciements

Le comité famille souhaite remercier toutes les personnes ayant collaboré de près ou de loin à l'élaboration de cette politique familiale par leur participation, leurs idées, les photos et les dessins fournis, etc.

